

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 23 (1915)
Heft: 7

Artikel: La guerre de Bourgogne et Lausanne
Autor: Reymond, Maxime
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-20036>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE

HISTORIQUE VAUDOISE

LA GUERRE DE BOURGOGNE ET LAUSANNE

(SUITE)

Des dissensions minaient d'ailleurs l'armée de mercenaires recrutée par le duc. Les Anglais, Picards et Lombards qui se coudoyaient au camp se haïssaient. A Lausanne, le 27 mars, des soldats mirent en pièces les bancs du marché de la Palud; les coupables furent pendus au pilori élevé sur la place même, et où leurs cadavres pourrissaient encore, à titre d'exemple, trois semaines plus tard¹. Le 21 avril, entre Lombards et Anglais, près de l'abbaye de Montheron ou celle de Hautcrêt², une bataille sanglante se produisit, qui se continua au camp et même en ville les jours suivants. « Chaque fois que les Anglais peuvent surprendre trois ou quatre Lombards, allant ou revenant du camp à la cité, ou circulant dans la ville et les environs, écrit l'ambassadeur milanais Appiano, ils leur tombent sur le corps et les mettent en pièces, à moins qu'ils ne soient bien armés.³ » Le corps de l'une de ces victimes a été retrouvé en 1841 au

¹ Comptes de la Ville inférieure, p. 305.

² Appiano. *Dépêches*, t. II, p. 84, dit simplement qu'il s'agissait d'une abbaye éloignée de 7 milles (14 kilomètres) et où un détachement anglais était de garde. De Gingins. *Episodes*, p. 263, a vu des titres qui indiquent que Hautcrêt souffrit pendant la guerre. Mais Montheron était plus près du camp.

³ De Gingins. *Dépêches*, t. II, p. 89.

cimetière de la Madeleine ; il portait, serrée entre les dents, une monnaie anglaise, le noble à la rose¹. Le duc Charles dut intervenir lui-même entre les combattants et ordonner, pour rétablir l'ordre, plusieurs exécutions capitales.

Le 8 mai, le Roy de Brabant, qui était le héraut d'armes du duc de Bourgogne, publia en cinq endroits de la ville et en deux du camp, une lettre de sauvegarde de son souverain, plaçant la ville de Lausanne sous sa protection, et punissant de mort quiconque y causerait scandale². Ce qui n'empêcha pas, huit jours plus tard, des soldats anglais et picards de faire l'assaut de la tour Saint-Pierre, et à d'autres moments de forcer la porte de Montbenon et celle de Chaucrau qui conduisait au camp³. Chaque jour amenait de nouveaux excès, et ce dut être avec soulagement que, le 27 mai, les Lausannois virent partir l'armée du duc. Les soldats, en partant, mirent le feu à leurs cantonnements⁴, leur arrière-garde ravagea encore les moissons près d'Ecublens, et Knebel raconte qu'après leur passage beaucoup de paysans moururent de faim⁵.

* * *

Tandis que le duc s'avancait vers Morat, des bandes ennemies longeaient le lac. Le 8 juin, des gens du Gessenay faisaient le sac de la Tour de Peilz et les jours suivants celui de Vevey⁶. Trois mille hauts Valaisans, après avoir

¹ *Revue suisse*, t. IV, p. 508-510. La ville avait fait ouvrir un cimetière spécial sous celui des Dominicains. Un assisté de l'hôpital, Fortuue Picar, en était chargé. (Comptes.)

² Comptes de la Ville inférieure, p. 307.

³ Id., p. 321-323.

⁴ De Gingins. *Episodes*, p. 275, et *Basler Chroniken*, t. II, p. 429. On vit le feu des Alpes fribourgeoises.

⁵ *Basler Chroniken*, t. II, p. 311.

⁶ De Gingins. *Episodes*, p. 295-296, *Dépêches*, t. II, p. 238.

ravagé le Chablais, marchaient à leur tour sur Lausanne. Pendant qu'Antoine Seigneux était dépêché en toute hâte vers le comte de Romont, les bourgeois étaient convoqués, le 11 juin, en armes sur Montbenon, pour résister à l'ennemi². Mais un ordre de Berne fit dévier la colonne sur Morat. Notre ville ne perdit rien pour attendre.

Le samedi 22 juin, le duc de Bourgogne était vaincu à Morat. On le sut à Lausanne le dimanche matin³. Deux religieux furent immédiatement envoyés auprès des vainqueurs pour obtenir une lettre de sauvegarde, tandis que le clerc Jean Corton était expédié à Lyon, où l'on supposait qu'était l'évêque de Lausanne, le cardinal Julien de la Rovère. Ces démarches furent inutiles. Ce dernier était en Italie⁴, et quant aux religieux, ils ne purent sans doute annoncer que la fâcheuse nouvelle que les Confédérés avaient décidé de marcher sur Lausanne et Genève, et de raser en route tous les remparts, les villes et les châteaux, afin d'empêcher un retour de l'ennemi.

Trois colonnes se dirigèrent sur Lausanne. Les Bernois s'avancèrent par Moudon, les Fribourgeois avec leurs alliés les Bâlois et les Strasbourgeois, par Romont. Le comte Louis de Gruyère, qui faisait campagne avec eux, les avait précédés. Parti de Morat le lundi soir 24, il était à Lausanne⁵ deux jours après. Le sac de la cité épiscopale commençait.

Hisely⁶ a voulu disculper le comte de Gruyère, mais cela

¹ Dépêches de Panigarola du 12 juin, *Dépêches*, t. II, p. 349.

² Comptes de la Ville inférieure, p. 312.

³ Id., p. 314.

⁴ Reymond. *Dignitaires de la Cathédrale de Lausanne*, p. 436, où l'on montre que le cardinal était en Italie et n'a pu être retenu à Lyon par Louis XI comme on le croyait à Lausanne.

⁵ De Gingins. *Episodes*, p. 340.

⁶ Hisely. *Histoire du Comté de Gruyère*, t. XI des M. D. R. p. 98

n'est pas possible, car le syndic Grant déclare formellement que ce sont les Gruyériens et les *Galici*¹, c'est-à-dire les gens du comte de langue française, qui firent à Lausanne le plus de mal. De Gingins dit même que le comte imposa à la ville une contribution de cent écus d'or, pour laquelle il fit saisir tout le numéraire, la vaisselle d'argent, les toiles, les denrées que l'on put trouver². Mais sur ces entrefaites, les Confédérés arrivèrent dans la nuit du 26 au 27 pour prendre leur part du pillage.

Les comptes nous apprennent que le 26 à minuit³ l'évêque de Sagone, administrateur du diocèse, l'abbé de Montheron, Jean Besson de Cheseaux, le chanoine Guillaume Mayor, ainsi que l'avocat Jean Blanchet, le lieutenant baillival Henri de Praroman, Jean Grant, syndic de la Ville inférieure, Robert de Neschel, syndic de la Cité, et différents conseillers et bourgeois se rendirent au devant des Allemands pour empêcher leur courroux de s'abattre sur la ville, mais qu'ils ne purent l'éviter. Le chapelain Knebel de Bâle, qui relate l'expédition⁴ à laquelle prirent part 400 de ses concitoyens, dit que les Lausannois se rendirent en procession au-devant de l'armée, avec les saintes reliques, présentant les clefs de la Cité, et demandant aux Confédérés de les accueillir sous leur protection, se soumettant à merci.

Les vainqueurs ne voulurent rien entendre. Ils étaient arrivés par Martheray et entrèrent en ville par la porte

¹ Comptes de la Ville inférieure, p. 247.

² De Gingins cite à l'appui le t. VIII des manuscrits du P. Girard, à la Bibliothèque de Berne. Il est à remarquer qu'en mai le comte de Romont avait demandé aux Lausannois pour ses bons services un subside de 100 écus d'or (Manuaux) ou de 200 florins (Comptes). De Gingins ne confond-il pas les deux seigneurs ?

³ Comptes de la Ville inférieure, p. 314.

⁴ *Basler Chroniken*, t. III, p. 18-20. Cf. Büchi. *Peter von Molsheims*, Freiburger chronik der Bunggemderkriege, p. 200.

Saint-Pierre qui fut abimée¹. Knebel montre les Bernois s'élançant en rangs contre les remparts, bouleversant les murs de la Cité et comblant les fossés, enfin mettant le feu aux maisons de la Cité, ne faisant exception que pour celles des chanoines et la cathédrale que leur caractère religieux protégeait. Le Bâlois ajoute² que tous les hommes avaient fui, et que néanmoins un grand nombre d'habitants furent massacrés, que l'on s'empara de l'argent, de la vaisselle et des vêtements dans les maisons, ainsi que de vingt mille florins, soit environ trois cent soixante mille francs.

Un ambassadeur italien, Appiano³ dit que la ville a été entièrement dévastée et pillée par les Allemands, qui ont tout pris, jusqu'aux écuelles de bois ; ils y ont trouvé, ajoutait-il, un butin considérable, principalement en argent monnayé, les habitants ayant fait d'énormes bénéfices pendant la guerre, en vendant leurs denrées et leurs marchandises aux prix les plus élevés, et l'on ne peut imaginer la quantité d'argent que chaque homme a dû emporter.

Il est très probable que ces récits renferment quelques exagérations, car en définitive si la grosse masse de la population a eu le temps de fuir, elle a aussi eu le temps d'emporter les valeurs les plus précieuses. Mais dans l'ensemble, tout ce qu'on sait concourt à leur donner créance dans les grandes lignes. Le syndic Grant, que l'on peut croire, dit que la Cité et aussi toute la ville furent dévastées⁴. Il enregistre que la porte antérieure de l'Hôtel-de-Ville de la Palud fut forcée⁵. La principale bannière de Lausanne fut prise et

¹ Comptes de la Ville inférieure, p. 323.

² *Basler Chroniken*, t. III, p. 20.

³ De Gingins. *Dépêches*, t. II, p. 336.

⁴ Comptes de la Ville inférieure, p. 249 et 322.

⁵ Idem.

emportée à Bâle par Arnold de Scherer ; on prit aussi d'autres bannières de la ville et de l'évêché ¹.

Un autre ambassadeur, Panigarola, écrit que les Suisses ² ont pillé la ville où ils ont dérobé tout l'or et l'argent de la cathédrale qui contenait beaucoup de richesses. Le fait est confirmé par le syndic Jean Grant qui dit que les Allemands forcèrent les coffres-forts dans la cathédrale et y firent du butin ³.

Le Bernois Schilling écrit de son côté ⁴ : « Lorsque ceux de Berne avec les cantons confédérés arrivèrent aussi à Lausanne avec leurs bannières, on y avait déjà pillé auparavant — Schilling veut parler ici des Gruyériens — et ce qu'on y trouva encore, car il y avait abondance de biens, cela aussi fut pris et on y laissa fort peu de chose ; et malheureusement, il y eut aussi quelques vauriens sans crainte de Dieu qui se mirent aussi à piller les églises, de sorte que je supplie humblement la reine du ciel, la Vierge Marie, que la punition n'en retombe pas sur les gens pieux et innocents. » D'après Schilling, les chefs furent impuissants à empêcher ces violences. C'est ce que dit aussi Knebel, lequel déclare ⁵ que, contre les ordres donnés, les soldats entrèrent dans les

¹ *Basler Chroniken*, t. III, p. 25, et Büchi, *Peter von Molsheims*, p. 201, note.

² De Gingins. *Dépêches*, t. II, p. 341.

³ Comptes de la Ville inférieure, p. 315. Stammler. *Trésor de la Cathédrale de Berne*, t. v 2^e s. des M. D. R., p. 44-60, et Dupraz. *La Cathédrale de Lausanne*, p. 110-123, ont comparé à ce propos les inventaires de la fabrique de la Cathédrale dressés en 1441 et 1535. Ils sont très dissemblables, mais on n'en peut tirer de conclusion sûre. D'une part, ils sont incomplets, d'autre part des objets peuvent avoir disparu avant ou après 1476. Stammler relève qu'il n'y a pas trace d'objets du culte dans la liste du butin fait par l'expédition bernoise et dressé le 11 août 1476.

⁴ Chronique de Schilling (Berne 1743) p. 346.

⁵ *Basler Chroniken*, t. III, p. 22.

couvents des Frères prêcheurs (Madeleine) et des Frères mineurs (Saint-François), où ils saisirent les calices, les livres, les ornements et quantités d'objets précieux.

Le syndic Grant rapporte¹ que les religieux furent maltraités et dépouillés. Les coffres où étaient renfermés les titres de la ville, lesquels étaient déposés dans le chœur de l'église de la Madeleine, furent forcés. Les malfaiteurs, déçus de n'y point trouver d'or, se vengèrent en lacérant les titres, arrachant les cordons de soie qui retenaient les sceaux des bulles et des diplômes, afin d'en faire des aiguillettes pour leurs chaussures à la poulaine².

La soldatesque ne respecta pas davantage les pauvres. L'hôpital Notre-Dame, sous la cathédrale, fut lui-même dévasté. Les comptes de l'hospitalier, malheureusement mutilés, font allusion à la destruction d'immeubles et montrent que de grosses réparations durent être faites, dit le texte, « après la rapine des Allemands³ ».

Le pillage dura jusqu'au dimanche 30 juin, d'après le syndic Grant⁴, soit pendant quatre jours. Le Conseil de Berne avait envoyé le 29 juin, c'est-à-dire la veille, une lettre de sauvegarde, déplorant que « quelques individus eussent agi avec dureté et irrévérence envers la Mère de toute grâce⁵. » Cette lettre arriva trop tard pour empêcher le désastre. Mais elle mit fin aux violences, et cela d'autant plus facilement que le jour même un arrangement provisoire avait été conclu à Lausanne entre les chefs confédérés et les représentants de la duchesse de Savoie⁶.

¹ Comptes de la Ville inférieure, p. 249.

² M. D. R., t. VII, p. 648.

³ Comptes de l'Hôpital, archives de Lausanne. C. 626.

⁴ Comptes de la Ville inférieure, p. 249.

⁵ De Rodt. *Guerre de Charles le Hardi*, t. II, p. 296. Stammeler p. 70.

⁶ De Gingins. *Episodes*, p. 344.

Le dimanche 30 juin ou le lendemain, les Confédérés reprirent le chemin de leurs foyers¹. Les quatre cents Bâlois rentrèrent chez eux le vendredi suivant 5 juillet². Le dimanche après déjà, le Conseil de Bâle recevait de celui de Lausanne une lettre protestant contre la spoliation des églises de Notre-Dame, de Saint-François et de la Madeleine, notamment contre le vol de calices, de patènes et d'autres objets servant au culte. Le jour même, répondant à cette invitation, les abbayes et corporations firent publier une proclamation invitant quiconque en possédait à les déposer à l'Hôtel-de-Ville, en vue d'une restitution, menaçant de la peine du glaive dont avaient été punis des Bernois et des Soleurois³.

Dans une diète, à Lucerne, le 12 juillet⁴, les Confédérés eux-mêmes insistèrent pour que le Conseil de Berne punit ceux de ses ressortissants qui, à Lausanne et ailleurs, s'étaient déshonorés en pillant les églises et en volant les objets du culte. Cette démarche n'aboutit pas, mais elle manifesta qu'en 1476, les vainqueurs ne se croyaient pas tout permis. Il est vrai qu'au traité de paix, les Confédérés n'en imposèrent pas moins encore à la ville de Lausanne une nouvelle rançon de 2000 florins du Rhin, soit de 72.000 francs⁵, de

¹ On ne peut savoir exactement combien de Confédérés vinrent à Lausanne. Le document des M. D. R., t. VII, p. 648, parle de plus de 20.000, ce qui est manifestement exagéré. Il ne pouvait guère y avoir plus de la moitié de l'armée suisse, soit 12.000 hommes environ. Cf. *Basler Chroniken*, t. III, p. 20, (note).

² *Basler Chroniken*, t. III, p. 22.

³ *Basler Chroniken*, t. III, p. 24-25.

⁴ Id., t. III, p. 22.

⁵ Le florin du Rhin valait 24 sols, le double du florin de Savoie que nous avons employé exclusivement jusqu'ici. La somme exigée fut répartie entre les cantons le 11 mai 1478 en même temps que la rançon de Genève. (*Registres du Conseil de Genève*, t. III, p. 75.)

telle manière qu'en additionnant toutes les pertes connues, nous arriverions à un total de plus d'un demi-million de francs pour une cité qui ne devait pas avoir plus de huit mille habitants.

Les comptes lausannois montrent qu'on se mit immédiatement à réparer les dommages. Et même la grande terreur passée, le Conseil décida le 16 août ¹ de prier les religieux dominicains et cordeliers à qui les Lausannois avaient fait des dons pendant la tourmente, dans l'espoir d'y échapper, de bien vouloir les rendre, les bourgeois et les pauvres personnes, si éprouvées par le pillage, ayant besoin de tous leurs biens. Puis la paix se fit, et l'on vit bientôt les Lausannois rechercher l'alliance des Confédérés.

MAXIME REYMOND.

APPENDICE

Attestation de l'officialat de Lausanne du 22 octobre 1476 ².

Nos officialis Curiae Lausanensis ad aeternam et perpetuam rei gestae memoriam notum facimus universis et singulis has praesentes nostras litteras visuris, lecturis ac pariter audituris. Quod anno ab Incarnatione Domini sumpto millesimo quadringentesimo septuagesimo quinto, Indictione nona,

¹ Comptes de la Ville inférieure, p. 317.

² Tiré de la *Collectio diplomatica G. E. Halleri*, t. VI, p. 666-668, à la Bibliothèque de Berne, Mss. Hist. Helv. II 42.

Le texte de Haller porte cet entête : « Recit partial de la guerre au pais de Vaud entre le Duc Charles de Bourgogne et les Bernois et les Fribourgeois, a^o 1475. »

M. le professeur de Mülinen a bien voulu collationner la copie que nous reproduisons ici, et nous lui en adressons tous nos remerciements.